

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 AVRIL 2013

L'an deux mille treize, le vingt cinq avril à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 avril 2013, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric BERNARD, Maire.

PRESENTS : Mme VINAY M. LOBJEOIS Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE M. DUQUESNE
Mme COULON Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF
Mme de VAUCOULEURS M. LETELLIER Mme PENSIVY M. MARIETTE M. MEHAY
M. CARVALHO M. BLOCH Mme XOLIN M. BIHANNIC Mme DELAROUZEE M. MONNIER
Melle EL MASAOUDI M. DEBUS.

POUVOIRS : Mme DRACOULI à M. MARY Mme AUBIN à M. LOBJEOIS M. HEDRICH
à M. ALLAOUCHICHE M. BOUZNADA à Mme RODDIER Mme CHIGNAC à M. DUQUESNE
M. RABEH à M. BERNARD M. MOREAU à Mme METZGER Mme BAS à Mme VINAY
Melle DOMONT à M. MONNIER Mme DOMERGUE à Mme DELAROUZEE M. RAYNAL
à M. BIHANNIC.

EXCUSES : M. PASQUIER M. BERTRAND Melle WOELFLE Mme BERKANI.

SECRETAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

Après avoir procédé à l'appel nominal, Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte et a rendu compte des décisions prises du 25 mars au 18 avril 2013 (délibération 10 du 27 septembre 2012 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Les projets de délibérations inscrits à l'ordre du jour ont ensuite été examinés.

1 - CREATION D'UN SERVICE DES OBJETS TROUVES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

2 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

3 - SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES POUR LA PERIODE 2012-2015.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

4 - REPARTITION DES CHARGES INTERCOMMUNALES DES ECOLES PUBLIQUES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS.

5 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION SIGNEE AVEC L'ASSOCIATION BABY LOUP POUR L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS DONT LES HORAIRES DE TRAVAIL DES PARENTS SONT INCOMPATIBLES AVEC CEUX DU FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

6 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DEFINISSANT LES MODALITES DE PARTENARIAT ENTRE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE REGION PARIS ILE DE FRANCE ET LA VILLE DE POISSY POUR LES DIX JOURS DU PRINTEMPS DU COMMERCE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

7 - CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE, ACTUALISATION DES PRIMES AUX CANDIDATS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 11 abstentions : Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAUDI, M. LETELLIER et M. DEBUS.

8 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION CONVENTIONNEE OFFICE DE TOURISME, ASSOCIATION RECEVANT UNE SUBVENTION SUPERIEURE A 23 000 €.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9 - GARANTIE D'EMPRUNT DE 5 238 314 € A LA SA D'HLM OSICA, TAUX DE GARANTIE 100%.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention : M. DEBUS.

10 - CREATION D'UN CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 10 abstentions : Melle DOMONT, M. RAYNAL, Mme DOMERGUE, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAOUDI, M. LETELLIER, et 1 voix contre : M. DEBUS.

Le présent compte rendu est affiché le 26 avril 2013.

**Le Maire,
Frédéric BERNARD.**